



**QUIMPER COMMUNAUTE
DIRECTION VOIRIE-ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR
LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
EXERCICE 2010**



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE.....	3
I - <u>FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</u>.....	4
II - <u>DESCRIPTIF DU SERVICE</u>.....	8
2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS	8
2.11 – Nombre de conteneurs à déchets ménagers.....	8
2.12 - Matériel pour la collecte sélective	10
2.13 – Composteurs mis à disposition.....	10
2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	11
2.3 – FREQUENCE DES COLLECTES	11
2.32 – Collecte sélective.....	12
2.33 – Collecte des encombrants.....	12
2.4 - LES DECHETTERIES.....	12
III - <u>TONNAGES ET COLLECTES</u>	15
3.1 - COLLECTE DES DECHETS MENAGERS (en tonnes)	15
3.2 - COLLECTES SELECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)...	16
3.21 – Tonnages	16
3.22 – Ratios de collecte (kg/an/habitant).....	16
3.23 – Évolution	17
3.24 – Les déchetteries	18
3.25 – Les collectes diverses.....	20
IV - <u>TRAITEMENT - VALORISATION</u>.....	21
4.1 - TRAITEMENT	21
4.2 – VALORISATION MATIERE	21
4.3 – VALORISATION ENERGETIQUE	21
V - <u>INDICATEURS FINANCIERS</u>.....	22
5.1 – MODALITES D'EXPLOITATION.....	22
5.2 – ELEMENTS FINANCIERS.....	22
5.21 – Les dépenses de fonctionnement.....	22
5.22 – Les recettes de fonctionnement.....	23
5.23 – Les dépenses d'investissement.....	24
VI - <u>PRODUCTION ET VALORISATION</u>.....	25

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

PRÉAMBULE

Le présent rapport est établi en application du décret 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

QUIMPER COMMUNAUTE a la compétence déchets depuis le 1^{er} janvier 1998. Elle assure la collecte des déchets ménagers, ainsi que la collecte sélective sur l'ensemble des sept communes (ERGUE-GABERIC, GUENGAT, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONEIS, PLUGUFFAN et QUIMPER).

En terme de traitement, QUIMPER COMMUNAUTE adhère au SIDEPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER) qui traite l'ensemble des ordures ménagères collectées au sein de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située à BRIEC (voir rapport du président du Sidepaq en annexe).

L'ensemble des prestations relatives à la gestion des déchets est confié à des sociétés privées, après appel d'offres. Le partenaire principal est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTE a conservé en régie la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets et la collecte sélective.

Les ambassadrices du tri et du compostage assurent pour QUIMPER COMMUNAUTE, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des publics.

Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

QUIMPER COMMUNAUTE a démarré au cours du second trimestre 2010, les chantiers de construction des deux nouvelles déchèteries de QUIMPER NORD et QUIMPER EST, en remplacement des déchèteries de la METAIRIE NEUVE et de KERJEQUEL.

1. DECHETERIE DE QUIMPER NORD

La nouvelle déchèterie sera équipée de 11 quais avec des voies de circulation relativement larges, pour faciliter le trafic et les manœuvres des usagers. Le coût du chantier est de 756.971,28 € TTC. Des subventions ont été obtenues du CONSEIL GENERAL et de l'ADEME pour un montant total de 69.090 €. Le groupement de maîtrise d'œuvre est le groupement INOVADIA / ATELIER DE L'ILE et les entreprises réalisant les travaux sont :

- Terrassement / V.R.D. : entreprise LE PAPE
- Génie civil : Bâtiment : entreprise JAOUEN
- Espaces verts : entreprise JO SIMON



La durée du chantier est de 8 mois pour une mise en service début 2011.

2. DECHETERIE DE QUIMPER EST

QUIMPER COMMUNAUTE a décidé de transférer la déchèterie de KERJEQUEL, ouverte depuis 1989, ainsi que la plate-forme de stockage des déchets végétaux, compte tenu de sa vétusté et des difficultés de réaménagement du site par rapport aux exigences actuelles. QUIMPER COMMUNAUTE a reçu un arrêté préfectoral de mise en demeure pour mettre en conformité le site de KERJEQUEL.

QUIMPER COMMUNAUTE a donc retenu des parcelles sur la zone artisanale de KERGONAN, pour accueillir ces équipements (déchèterie et plate-forme de stockage des déchets végétaux).

Le groupement de maîtrise d'œuvre CABINET BOURGOIS / COMPERE & CIE ont réalisé les dossiers de consultation des entreprises, ainsi que les dossiers d'autorisation au titre des installations classées et le permis de construire. L'enquête publique pour l'autorisation au titre des installations s'est déroulée au cours de l'été 2009, et a abouti sur un avis favorable du commissaire enquêteur.

QUIMPER COMMUNAUTE a obtenu l'arrêté préfectoral fin 2009, ce qui a permis de lancer les consultations pour réaliser les travaux. En parallèle, les dossiers de financement ont été adressés au CONSEIL GENERAL et à l'ADEME et ont permis d'obtenir une subvention de 72.950 €. Les travaux ont démarré au milieu du printemps 2010, pour s'achever début 2011. Le coût des travaux est de 2.290.191,76 € HT.

Il est rappelé que QUIMPER COMMUNAUTE a décidé, dans le cadre de ce projet, de couvrir l'ensemble du bâtiment de stockage des conteneurs, de panneaux photovoltaïques.

Sur ces deux projets, QUIMPER COMMUNAUTE a choisi d'associer les riverains à la réalisation des équipements. Ils ont été conviés aux différentes réunions de chantiers pendant tout le déroulement des travaux.

Dans le cadre de ces nouveaux projets, des aspects sécurité des usagers ont été intégrés avec la mise en place de murs d'une hauteur de 1,10 m devant les bacs, exceptés pour les gravats et les déchets végétaux où ont été installés des garde-corps permettant l'accès de remorques pour déposer plus aisément dans les bacs. Un système de vidéosurveillance sera également mis en place sur les deux déchèteries afin d'éviter les intrusions régulières dont sont frappées ces équipements.



En effet, QUIMPER COMMUNAUTE a du mettre en œuvre une solution de gardiennage avec une société de sécurité sur la déchèterie de KERJEQUEL, afin de lutter contre les intrusions de certains individus effectuant du chiffonnage sur le site. Le coût de cette prestation est de 37.200 € par an.

Avec l'élargissement des plages d'ouverture sur les déchèteries de Kerdreïn, la METAIRIE NEUVE et Kerbenhir, on constate sur cette dernière la poursuite de l'augmentation des tonnages apportés, au détriment de Kerjequel et de la METAIRIE NEUVE. En deux ans, le tonnage reçu sur cet équipement a augmenté de 24 %. Sur la déchèterie de Kerdreïn l'augmentation est aussi significative sur la même période (+ 16 %).

D'autre part, QUIMPER COMMUNAUTE a étudié un projet d'implantation de déchèterie sur la commune d'ERGUE-GABERIC sur la zone artisanale de Quillihuec. Le coût du projet a été estimé à près de 700.000 € HT. Cependant, QUIMPER COMMUNAUTE a rencontré des difficultés pour sa mise en œuvre et une solution alternative a été étudiée au cours du premier semestre 2010 sur d'autres parcelles de la même zone d'activités. Sur les conclusions de l'étude, QUIMPER COMMUNAUTE a donné une suite favorable et début 2011 la consultation pour retenir le maître d'œuvre sera lancée avec pour objectif, une mise en service après l'été 2012.

Le tonnage d'ordures ménagères a continué de baisser de plus de 2 % entre 2009 et 2010, soit près de 500 tonnes de moins, avec en parallèle, un tonnage de collecte sélective en augmentation de 1,8 %.

Cette augmentation est surtout notable sur les communes périphériques (GUENGAT, PLOGONNEC, PLOMELIN et ERGUE-GABERIC) et la zone rurale de QUIMPER. QUIMPER COMMUNAUTE a décidé de doter au second trimestre, l'ensemble des foyers de ces secteurs de sacs jaunes. Cette hausse de la collecte sélective au porte à porte n'a cependant pas eu de conséquence sur le tonnage collecté en points d'apports volontaires, où les tonnages de papiers et plastiques sont restés stables entre 2009 et 2010.

QUIMPER COMMUNAUTE a décidé de modifier les consignes de tri en incluant les emballages métalliques à déposer dans le sac jaune. Cette nouvelle consigne de tri permettra une uniformisation de la collecte sélective par rapport aux collectes voisines, mais avec pour conséquence, une plus-value financière de l'ordre de 60.000 € par an.

Actuellement, l'ensemble des emballages métalliques est récupéré à l'usine d'incinération du SIDEPAQ à BRIEC, afin d'être valorisé.

QUIMPER COMMUNAUTE a poursuivi ses actions en matière de prévention des déchets et de sensibilisation au tri sélectif.

Les deux ambassadrices du tri ont poursuivi leurs actions avec toujours, la sensibilisation en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2010 – 2011, nous enregistrons toujours une forte demande d'interventions (voir tableau ci-après) dans les classes de fin de primaire, pour les trois activités suivantes :

- parcours des déchets,
- recyclage des déchets avec expérience,
- consommation et production de déchets.

	2007 / 2008	2008 / 2009	2009 / 2010	2010 / 2011
Nombre de classe	33	68	60	58
Soit	751 élèves	1613 élèves	1368 élèves	1387 élèves

Les autres actions menées ont été :

- Edition des numéros 14, 15 et 16 de la « *Lettre du tri* » :
 La sensibilisation dans la « *Lettre du tri* » porte principalement sur les améliorations souhaitées au niveau du tonnage de certains matériaux considérés comme un peu faible et sur la qualité du tri effectué. Les bilans des tonnages collectés des actions menées et les dernières actualités sont également présentés. De plus, des informations sur les actions de prévention des déchets sont abordées au sein de la lettre.
- Campagnes de porte à porte sur l'habitat individuel ;
- Présence sur des salons et marchés ;
- Collaboration avec des évènements tels que le championnat de FRANCE de cross ;
- Mise en place de la collecte sélective avec les sacs jaunes pour tous les foyers collectés en points de regroupement dans les zones rurales des différentes communes de QUIMPER COMMUNAUTE. Au total, le service aura mis en place près de 400 conteneurs de 240 ou 360 litres pour couvrir les 330 points de regroupement recensés. Ce sont donc un peu plus de 2000 foyers supplémentaires qui bénéficient de sacs jaunes. Le « Guide de tri » a été distribué en même temps que les sacs jaunes.
- Concert « *Recycler c'est gagner* » : cette manifestation s'est déroulée le 2 juillet 2010 dans les jardins de l'Evêché à QUIMPER. La journée, à l'initiative de l'association « C'est ainsi 716 », avait pour but de sensibiliser, à travers divers ateliers, à l'écocitoyenneté au cours de l'après-midi. Cette journée s'est clôturée par un concert.

Quimper Communauté a poursuivi et renforcé ses actions en terme de prévention des déchets, afin d'atteindre les objectifs définis par le Ministère de l'écologie et du développement durable. Il est rappelé que ces objectifs sont fixés à 250 kg de déchets ménagers résiduels par an et par habitant à l'horizon 2010 et 200 kg de déchets ménagers résiduels par an et par habitant à l'horizon 2015.

Fin 2010, QUIMPER COMMUNAUTE, dans le cadre de sa volonté de développer cette politique, a signé un programme local de prévention d'une durée de 5 ans, avec l'ADEME qui définit des engagements sur plusieurs axes :

- 1) sensibiliser les publics à la prévention des déchets ;
- 2) développer des actions éco exemplaires au niveau de la collectivité ;
- 3) mettre en œuvre les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub, sacs de caisse) ;
- 4) mener des actions d'évitement de la production des déchets (achats éco responsables, réparation, réemploi...) ;
- 5) mener des actions de prévention quantitative de déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.

En contrepartie, QUIMPER COMMUNAUTE recevra une aide financière forfaitaire de 105.000 € par an si l'on atteint les objectifs de 7 % de réduction des déchets ménagers en fin de contrat.

Pour atteindre de cet objectif, QUIMPER COMMUNAUTE a poursuivi sa dotation en composteurs : 500 composteurs supplémentaires en 2010. De ce fait, près de 5000 foyers sont aujourd'hui équipés de composteurs par la collectivité, ce qui représente 22 % des foyers résidant en habitat individuel. En réponse à la demande de plusieurs foyers ayant déjà acquis un premier composteur, QUIMPER COMMUNAUTE a décidé, au cours de l'année 2010, d'attribuer un second composteur à prix coûtant, aux foyers en faisant la demande.

Le compostage en collectif se développe, mais plus doucement (3 écoles, 4 MPT et un immeuble collectif de 10 logements).

Durant cette année, plusieurs actions de sensibilisation à la prévention des déchets ont été menées :

- Les ateliers compostage (16 dont la moitié assurée par les « Relais compostage »), ont permis de former 125 personnes aux techniques du compostage



- 1200 « STOP PUB » ont été distribués ;
- Dix animations « CHARIOT ANTI GASPI » ont été assurées par les associations C.L.C.V. et « AUX GOUTS DU JOUR » dans les supers et hypermarchés de l'agglomération afin d'aider les habitants à choisir leurs produits pauvres en déchets ;
- Participation à la semaine européenne de réduction des déchets avec différentes animations. Ces animations (8 au cours de la semaine), ont permis de sensibiliser 1500 personnes.

L'ensemble des actions menées en matière de prévention des déchets et de tri sélectif et également la baisse de la consommation des ménages, ont contribué à la baisse du tonnage des déchets collectés (près de 500 tonnes). Le tonnage des déchets ménagers résiduels est de 247 kg par an et par habitant pour l'année 2010, soit une baisse de l'ordre de 6 kg par rapport à 2009.

QUIMPER COMMUNAUTE a poursuivi la dotation annuelle de sacs jaunes par l'intermédiaire de trois contrats à durée déterminée au cours du mois de juin.

Les agents ont poursuivi le contrôle sur le terrain des prestations assurées par différentes entreprises en contrat avec QUIMPER COMMUNAUTE.

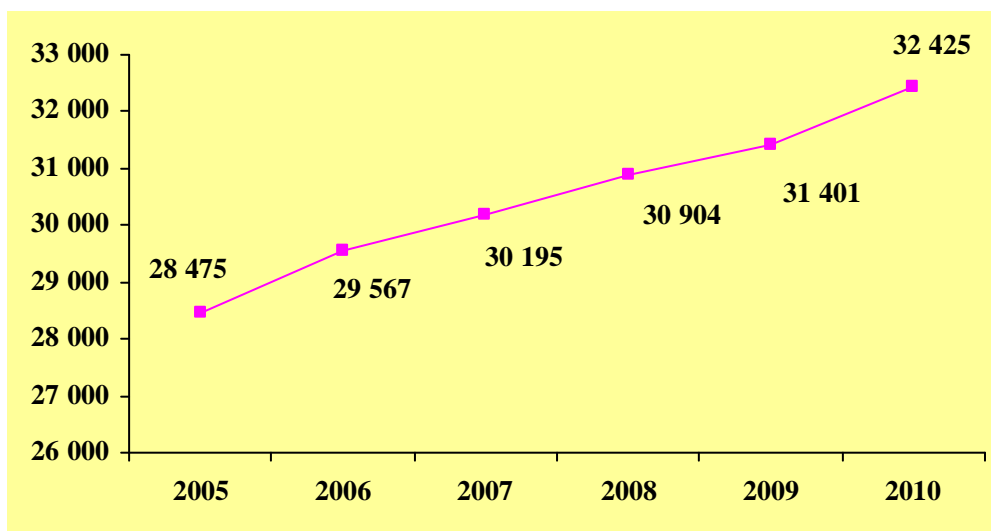
II - DESCRIPTIF DU SERVICE

2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS

2.11 – NOMBRE DE CONTENEURS A DECHETS MENAGERS

QUIMPER COMMUNAUTE gère un parc de près de 32 425 conteneurs, répartis comme suit, selon les communes :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ERGUE-GABERIC	2 796	2 870	2 954	3 075	3 123	3 217
GUENGAT	559	570	591	603	617	642
PLOGONNEC	794	821	847	870	897	919
PLOMELIN	1 106	1 229	1 266	1 331	1 370	1 503
PLONEIS	585	705	732	788	826	824
PLUGUFFAN	1 079	1 119	1 155	1 245	1 315	1 366
QUIMPER	21 556	22 253	22 650	22 992	23 253	23 954
TOTAL	28 475	29 567	30 195	30 904	31 401	32 425



Sur le graphe ci-dessus, on constate une augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition, du fait de l'urbanisation constante de Quimper Communauté.

L'augmentation du parc est de 3,2 % entre 2009 et 2010.

La gestion du parc de conteneurs pour ordures ménagères et collectes sélectives a été assurée par le personnel de QUIMPER COMMUNAUTE. Sur l'année 2010, l'activité a été la suivante :

	Conteneurs 2 roues	Conteneurs 4 roues	Conteneurs collecte sélective
Nouvelle dotation	550	101	427
Changement de volumes ou retraits de bacs	124	16	22
Remplacement de bacs détruits	82	9	3
Remplacement de bacs volés ou disparus	280	10	40
Remplacement de bacs brûlés	36	17	6
Mise en place de bacs pour fêtes et manifestations	417		
Réparations	402		

Si l'activité en dotation de bacs pour les déchets ménagers est relativement stable par rapport à 2009, le service a effectué la dotation en conteneurs pour la collecte sélective dans les zones rurales de l'agglomération, soit près de 400 conteneurs. Le nombre de réparation augmente de manière importante par rapport à 2009 ce qui est lié au vieillissement du parc de conteneurs, en particulier sur la commune de QUIMPER, où bon nombre de conteneurs ont près de 20 ans.

D'autre part, la mise à disposition de conteneurs pour les fêtes et manifestations après avoir augmenté en 2009 de 10 % a explosé en 2010 avec une hausse de plus de 40 %.

2.12 - MATERIEL POUR LA COLLECTE SELECTIVE

a) – Etat du parc au 31/12/2010

Commune	Conteneur jaune
ERGUE-GABERIC	119
GUENGAT	31
PLOGONNEC	64
PLOMELIN	92
PLONEIS	46
PLUGUFFAN	56
QUIMPER	1 165
QUIMPER COMMUNAUTE	1 573
<i>Progression par rapport à 2009</i>	<i>37,26 %</i>

La progression correspond principalement à l'équipement des secteurs ruraux décidés en 2010.

b) – Foyers en sacs jaunes

En 2010, il a été décidé d'étendre la dotation en sacs jaunes à tous les foyers vivant en zone rurale, en habitat individuel. De ce fait, ce sont près de 2000 foyers supplémentaires qui bénéficient de la collecte du tri sélectif en porte à porte.

Au 31/12/2010, le nombre de foyers desservis en porte à porte était le suivant :

- ERGUE-GABERIC 3 099 foyers
- GUENGAT 659 foyers
- PLOGONNEC 1 389 foyers
- PLOMELIN 1 800 foyers
- PLONEIS 791 foyers
- PLUGUFFAN 1 799 foyers
- QUIMPER 16 929 foyers
- **Soit un total de 26 466 foyers**

Aujourd'hui, plus des deux tiers des habitants de QUIMPER COMMUNAUTE sont desservis en collecte sélective au porte à porte.

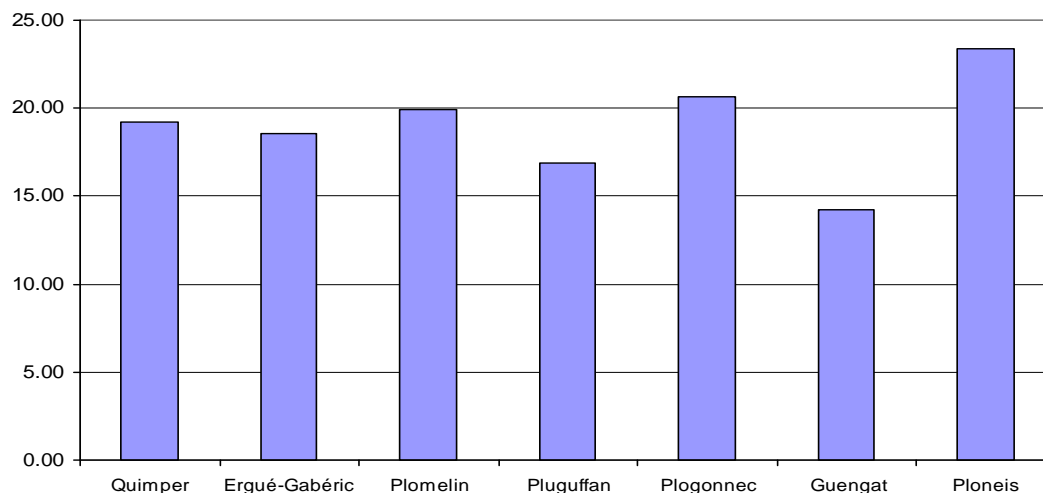
2.13 – COMPOSTEURS MIS A DISPOSITION

Aujourd'hui, près de 5000 foyers disposent d'un composteur fourni par la collectivité.

- Milieu des années 1990 760 composteurs
- 2007 1969 composteurs

- 2008..... 1 050 composteurs
- 2009..... 775 composteurs
- 2010..... 498 composteurs

Le taux de participation est sensiblement identique entre les communes, comme le montre le graphe ci-après, excepté pour les communes de PLUGUFFAN et GUENGAT.



2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Type de conteneur	Ergué-Gabéric	Guengat	Plogonnec	Plomelin	Plonéis	Pluguffan	Quimper	TOTAL
Colonne ou silo à verre	10	4	3	10	4	8	105	144
Conteneur à papiers	4	4	3	3	1	3	39	57
Conteneur à plastiques ou aire grillagée	4	4	3	3	1	3	39	57

2.3 – FREQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte est variable sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTE en fonction des différentes communes et des quartiers :

- ERGUE-GABERIC C₂ et C₁ sur les écarts
- GUENGAT..... C₁
- PLOGONNEC C₁
- PLOMELIN C₂ et C₁ sur les écarts
- PLONEIS C₁
- PLUGUFFAN C₂ et C₁ sur les écarts
- QUIMPER..... C₆ en hyper centre et C₂

2.32 – COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective s'effectue simultanément avec la collecte des déchets ménagers, à l'aide de bennes bi-compartmentées. Sa fréquence est d'une fois par semaine.

La fréquence de collecte des points d'apports volontaires est liée au taux de remplissage des conteneurs, sachant qu'à titre indicatif, elle est d'une fois par semaine pour le verre et le papier et de deux fois par semaine pour le plastique.

2.33 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une collecte des encombrants sur appel téléphonique a lieu sur la commune de QUIMPER, avec une fréquence d'une fois tous les trois à quatre mois.

2.4 - LES DECHETTERIES

QUIMPER COMMUNAUTE dispose de quatre déchetteries situées sur la commune de QUIMPER, à KERJEQUEL et à la METAIRIE NEUVE, sur la commune de GUENGAT à Kerdreïn et sur la commune de PLUGUFFAN à Kerbenhir.

Les déchetteries sont ouvertes les jours fériés exceptés les 1^{er} mai, 1^{er} janvier et 25 décembre, de 9 heures à 12 heures.

Sur les déchetteries, sont accueillis tous les produits : gravats, encombrants, déchets végétaux, ferrailles, appareils ménagers, papiers, cartons, bois, huile, déchets ménagers spéciaux, flacons plastiques, verre, D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Les artisans et commerçants peuvent accéder à la déchetterie de KERJEQUEL, de Kerdreïn et de Kerbenhir, avec des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes. L'accès leur est interdit à la déchetterie de la METAIRIE NEUVE. Les dépôts de déchets non valorisables leur sont facturés.

QUIMPER COMMUNAUTE a passé une convention avec le SIVOM de Concarneau, pour que les habitants d'ERGUE-GABERIC utilisent la déchetterie d'ELLIANT.

QUIMPER COMMUNAUTE a également mis en œuvre une collecte des déchets d'amiante lié, tous les premiers samedis de chaque mois, sur le centre de stockage de déchets inertes de Kerhoaler à Pluguffan. Cette collecte est réservée exclusivement aux habitants de QUIMPER COMMUNAUTE.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DE QUIMPER COMMUNAUTE

		Matin	Après-midi
Déchèterie de QUIMPER EST 14 rue du Tro Breiz	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 19 H
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 18 H
Déchèteries de QUIMPER NORD 62 route de Plogonnec et de KERDREIN (Guengat)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de KERBENHIR (Pluguffan)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Le dimanche	9 H 00 / 12 H	
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
		9 H 30 – 12 H 30	
Déchèterie de KERHOALER (collecte amiante) (Pluguffan)	TOUS LES 1^{ER} SAMEDI DE CHAQUE MOIS		

D) – CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES

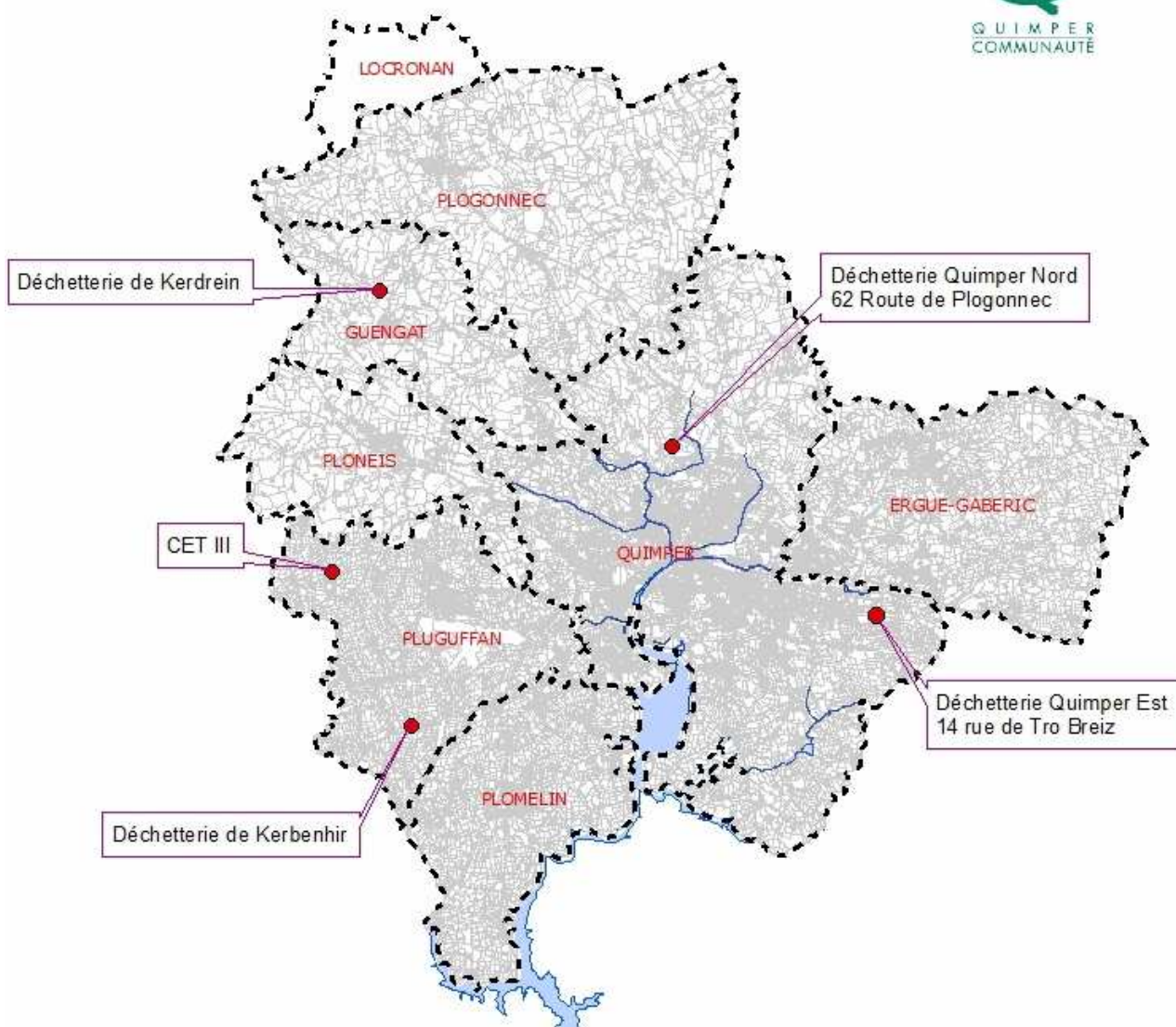
- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Son ouverture a eu lieu en septembre 2003. Ce centre est réservé en priorité, à tous les apports de QUIMPER COMMUNAUTE. Les apports de chantiers privés sont autorisés, en privilégiant les apports de QUIMPER COMMUNAUTE et des communes qui la composent.

En 2010, le centre a reçu 15398 tonnes. La part des chantiers privés venant sur le site est de l'ordre de 14,8 %.

Sur la carte ci-dessous, est reporté l'ensemble des déchetteries de QUIMPER COMMUNAUTE, ainsi que le centre de stockage de déchets inertes.

DECHETTERIES QUIMPER COMMUNAUTE



III - TONNAGES ET COLLECTES

3.1 - COLLECTE DES DECHETS MENAGERS (en tonnes)

	2008	2009	2010	% d'évolution	Ratio ¹
ERGUE-GABERIC	1 933,22	1 822,84	1 791,76	- 1,71%	226,89
GUENGAT	334,92	316,80	319,18	0,75%	187,97
PLOGONNEC	639,94	625,36	653,45	4,49%	210,18
PLOMELIN	891,04	928,92	915,05	- 1,49%	214,70
PLONEIS	386,10	401,14	392,62	- 2,12%	205,67
PLUGUFFAN	756,51	797,36	798,24	0,11%	227,16
QUIMPER	18 335,81	17 691,46	17 248,85	- 2,50%	256,40
TOTAL	23 277,54	22 583,88	22 119,15	- 2,06%	246,69

Le tonnage de déchets ménagers poursuit sa baisse entamée au milieu des années 2000. Le tonnage baisse de près de 460 tonnes, soit un peu plus de 2 %. Le tonnage collecté en ordures ménagères sur QUIMPER COMMUNAUTE a baissé de plus de 3000 tonnes en 6 ans. La production de déchets collectés par an et par habitant est passé de 275,80 en 2006 à 246,69 en 2010, soit près de 30 kg par an et par habitant. Ces résultats sont certainement liés à plusieurs facteurs :

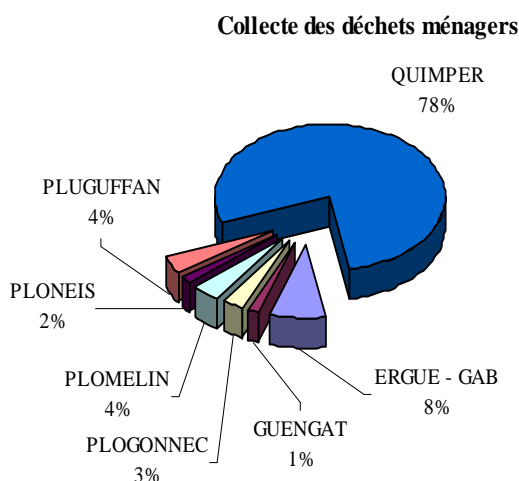
- la sensibilisation de plus en plus forte au tri sélectif par les habitants ;
- la participation des foyers à la politique de prévention des déchets, avec le succès de l'opération du compostage individuel ;
- la baisse de consommation des ménages.

La baisse n'est pas effective sur toutes les communes et en particulier sur PLOGONNEC, où la hausse est de 4,5 %. Celle-ci est certainement due à l'urbanisation et à la mise en service de certains établissements comme l'EPHAD.

Les ratios de collecte par habitant restent toujours plus élevés sur QUIMPER, car le service public collecte un tonnage important de déchets des activités professionnelles (commerces, entreprises, administrations, etc.) Dans le cadre du PLAN DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION DES DECHETS, le CONSEIL GENERAL a considéré un chiffre de 20 % de déchets professionnels dans ces simulations. Sur cette base, le ratio sur QUIMPER ne serait plus que de 245 kg/an/habitant à rapprocher des 250 kg/an/habitant, objectif du GRENELLE prévu en 2010. Cette part de déchets des professionnels existe moins sur les autres communes, mais n'est pas non plus nulle, en particulier sur les communes d'ERGUE-GABERIC, PLOMELIN et PLUGUFFAN.

¹ Déchets collectés par an en kg/habitant en 2009 (population : recensement 2005 ou recensement intermédiaire)

A travers les suivis réalisés par notre prestataire, il est constaté un tonnage collecté en ordures ménagères en général beaucoup plus fort les jours de collecte sélective, ce qui laisse à penser qu'un nombre significatif de foyers ne présente leur conteneur individuel qu'une fois par semaine. Dans certains secteurs de collecte, la part de collecte des ordures ménagères représente près des 2/3 du tonnage collecté sur la semaine lors du tour fait en même temps que la collecte sélective.



Sur le graphe ci-contre, on constate que 78 % des déchets sont collectés sur la commune de QUIMPER.

3.2 - COLLECTES SELECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)

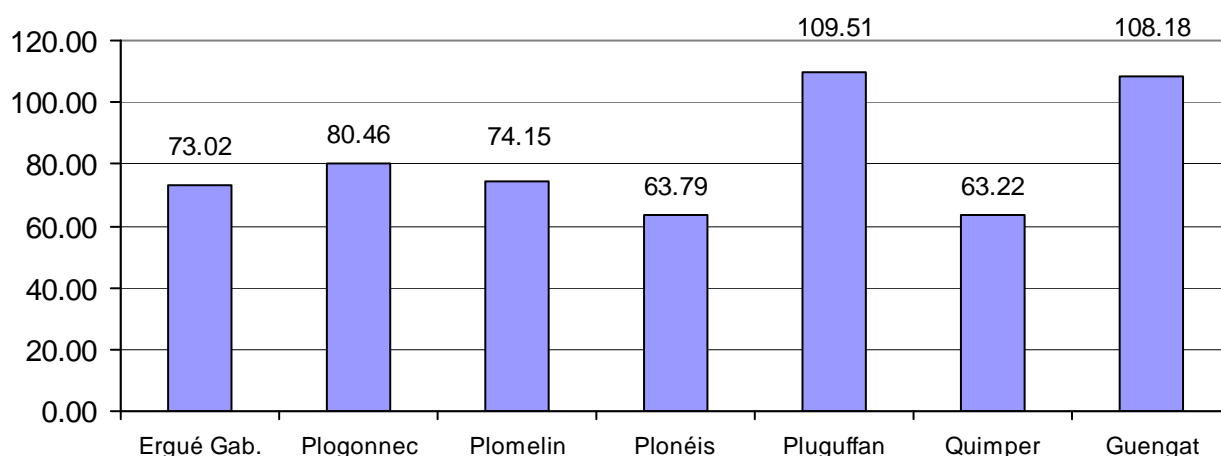
3.21 – TONNAGES

	Verre	Papier / Carton		Plastique		TOTAL
		Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	
ERGUE-GABERIC	207,54	262,68	74,06	25,98	6,39	576,64
GUENGAT	97,35	46,85	32,02	4,63	2,83	183,69
PLOGONNEC	111,46	86,29	40,38	8,53	3,49	250,16
PLONELIN	142,47	138,03	20,14	13,65	1,75	316,04
PLONEIS	47,23	58,30	9,19	5,77	1,29	121,77
PLUGUFFAN	210,73	115,94	42,87	11,47	3,83	384,82
QUIMPER	1 944,56	1 602,61	501,51	158,50	45,76	4 252,93
TOTAL	2 761,34	2 310,69	720,16	228,53	65,34	6 086,06

3.22 – RATIOS DE COLLECTE (KG/AN/HABITANT)

Le graphe ci-après, reprend l'ensemble des tonnages de verre, papier, carton et plastique, collectés sur chaque commune. Des différences notables sont constatées entre les communes qui sont liées en partie par la proportion d'habitat collectif ne disposant pas de collecte sélective au porte à porte, par la position de certains points d'apports volontaires attractifs (proches de commerces du type supermarchés) ou des lieux de travail des habitants.

Ratios kg/an/habitant (en tonnes)



Sur le tableau suivant, sont repris en détail les tonnages par matériaux et par communes.

	Verre	Papier / Carton	Plastique
ERGUE-GABERIC	26,28	42,641	4,10
GUENGAT	57,33	46,450	4,40
PLOGONNEC	35,85	40,743	3,87
PLOMELIN	33,43	37,112	3,61
PLONEIS	24,74	35,353	3,69
PLUGUFFAN	59,97	45,191	4,35
QUIMPER	28,91	31,277	3,04
MOYENNE QUIMPER COMMUNAUTE	30,80	33,803	3,28

3.23 – ÉVOLUTION

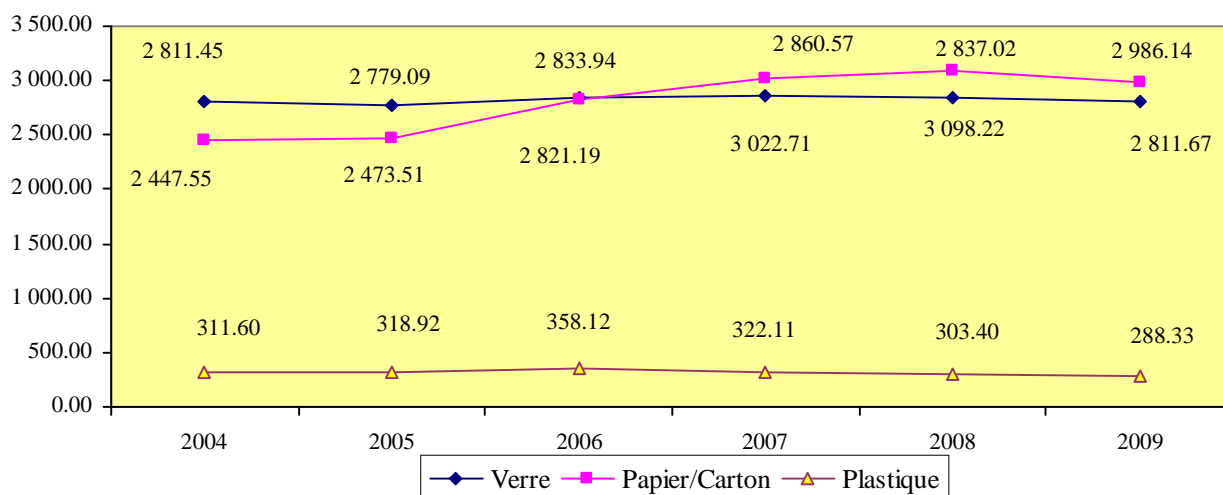
Contrairement à 2009, où une baisse des tonnages avait été constatée, on note une augmentation sur les tonnages des papiers et cartons.

Par contre, la collecte sélective du verre diminue de près de 1,5 %. Sur ce point, il est difficile, au niveau de QUIMPER COMMUNAUTE d'en connaître l'origine car depuis de nombreuses années, le poids unitaire de l'emballage (bouteilles) a tendance à baisser d'une part et d'autre part, certains industriels ont modifié les conditionnements de leurs produits sous d'autres formes d'emballages comme le plastique ou les briques alimentaires.

Dans le cadre du contrat de collecte avec notre prestataire, des caractérisations du contenu des sacs jaunes et des bacs jaunes après la collecte, sont prévues. Les bilans 2010 mettent en évidence un tri moins bon dans les secteurs où la proportion de bacs jaunes est plus importante. Ceci va amener QUIMPER COMMUNAUTE à engager des campagnes de sensibilisation dans ces secteurs.

Les résultats moyens des caractérisations sur QUIMPER COMMUNAUTE sont de 70 % de papiers, 13 % de cartonnets, 2 % de briques alimentaires, 8 % de plastiques, avec un taux de refus de 8 %. D'autre part, dans le cadre de la collecte, les rippeurs remontent des informations sur les anomalies de collecte et près de 40 % sont liées à des erreurs de tri sur les sacs jaunes. A ce résultat, on constate que malgré les bons taux de refus sur QUIMPER COMMUNAUTE, le travail de communication sur les consignes de tri est un travail de longue haleine qui nécessite d'être poursuivi, voire intensifié.

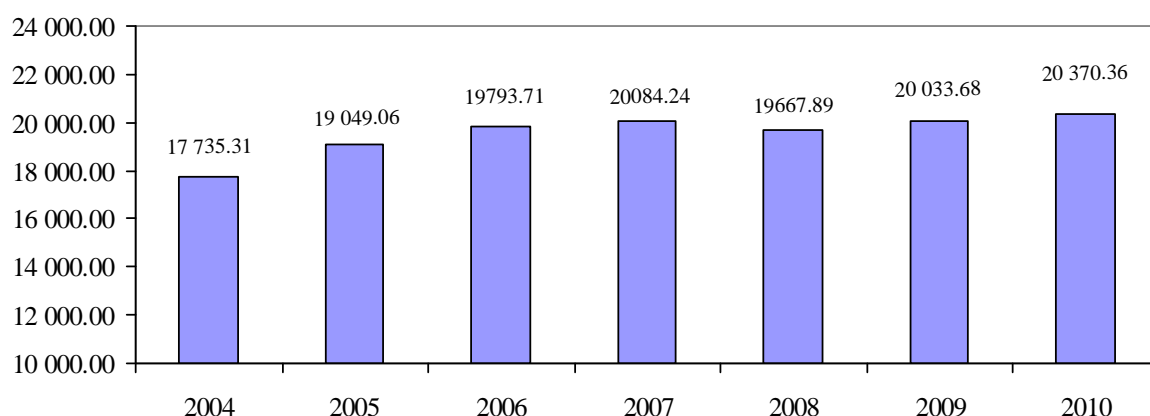
Evolution Verre papier carton et plastiques 2004-2010



3.24 – LES DECHETTERIES

Apports 2009	Papier	Carton	Ferraille App. ménager	Verre	Encombrant	Incinérable	Taille	Gravats	Bois	TOTAL
Métairie Neuve		79,62			270,43	231,52	1 086,52	660,75	241,72	2 570,56
Kerdrein		55,92	81,54		569,14		487,57	375,28		1 569,45
Kerjéquel	258,66	363,18	543,54	273,04	2 263,58	782,28	2 788,87	3 403,56	1 264,65	11 941,36
Pluguffan		111,10	185,94		616,65	373,24	1 425,21	1 124,43	452,42	4 288,99
TOTAL	258,66	609,82	811,02	273,04	3 719,80	1 387,04	5 788,17	5 564,02	1 958,79	20 370,36

Evolution des déchetteries de Quimper Communauté 2004-2010



Après la baisse des tonnages reçus en déchetterie en 2008, on constate une poursuite de la hausse des apports, enregistrée en 2009, avec une augmentation de 1,7 % des tonnages collectés en 2010. Cette hausse aurait pu être beaucoup plus forte si le tonnage de déchets végétaux avait été identique aux années précédentes, compte tenu de la sécheresse de l'année 2010.

On note en particulier des augmentations significatives d'apports en bois (+ 160 tonnes), en ferrailles (+ 64 tonnes) et en cartons (+ 46 tonnes), soit sur ces matériaux, une augmentation par rapport à l'année 2009 de 8 à 9 %.

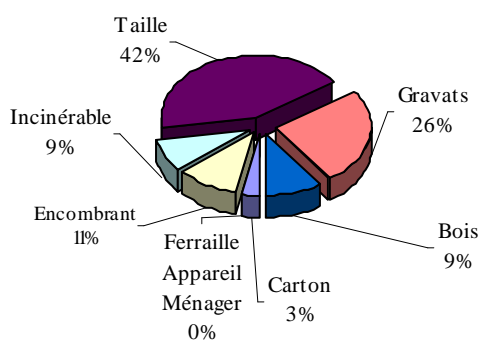
Par contre, on enregistre également une hausse de plus de 10 % sur les gravats, qui peut être en lien avec une reprise des chantiers professionnels et particuliers, sachant que le tonnage d'encombrants est en très légère augmentation. Ceci montre le travail effectué par les agents de VEOLIA et de QUIMPER COMMUNAUTE pour sensibiliser au mieux les usagers.

Les deux déchèteries situées sur le territoire de QUIMPER ont reçu moins de tonnages qu'en 2009. Mais c'est surtout la déchèterie de KERBENHIR à PLUGUFFAN qui enregistre la hausse la plus forte (près de 12 %).

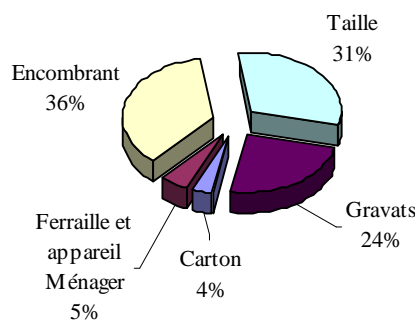
Le tonnage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) a lui aussi augmenté de manière importante 619,80 tonnes en 2010, contre 488,22 tonnes en 2009 et 233,5 en 2008.

Il est rappelé que QUIMPER COMMUNAUTE a mis en place sur la déchèterie de KERJEQUEL, des moyens de surveillance. Une société de gardiennage intervient pendant les heures de fermeture du site. De ce fait, nous n'enregistrons plus d'intrusions et de vols de ferrailles et des D3E.

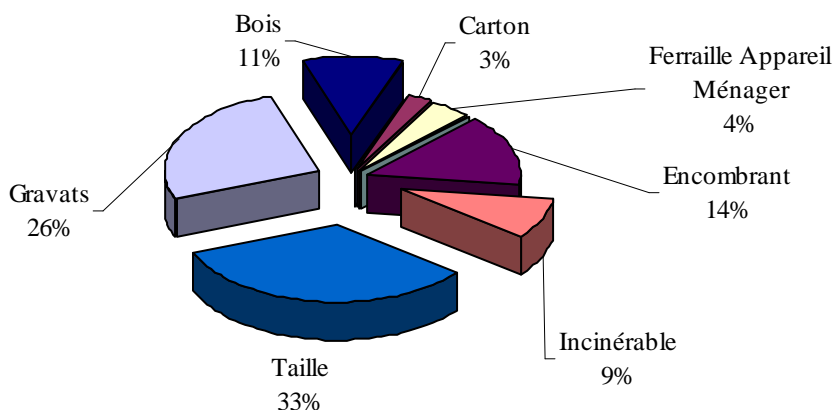
Apports à la déchetterie de Métaierie neuve



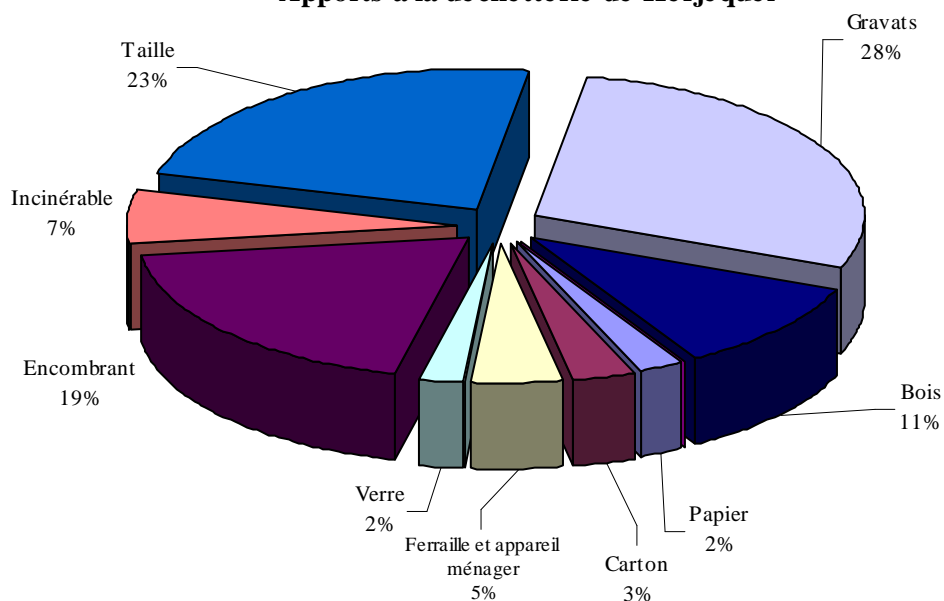
Apports à la déchetterie de Kerdrein



Apports à la déchetterie de Pluguffan



Apports à la déchetterie de Kerjéquel



D'autre part, sur les quatre déchèteries, sont collectés les déchets ménagers spéciaux (peintures, acides, solvants, produits phytosanitaires, etc.). Le tonnage a été de 244,75 tonnes en 2010.

Il est à noter les efforts faits par VEOLIA pour optimiser la densité des bacs pour limiter le transport. La société dispose d'un outil, le PACKMAT qui permet de densifier les déchets et de retarder les enlèvements. Depuis deux ans, le poids moyen d'un bac en sortie, a augmenté, passant de 4,22 tonnes par bac contre 4,58 tonnes par bac en 2008. Ceci a permis de limiter le nombre de mouvements de plus de 200, malgré une hausse du tonnage de près de 700 tonnes entre 2008 et 2010. Cet outil est utilisé pour les bacs encombrants, les incinérables, le bois, la ferraille et les cartons.

3.25 – LES COLLECTES DIVERSES

La collecte des déchets végétaux sur la commune d'ERGUE-GABERIC, avec la mise en place de bacs de 30 m³ sur les différents bourgs de la commune, a permis de collecter 1722 tonnes. Le gros apport se situe à KERROUS, où les habitants déposent à plat et à tout moment de la journée.

Ce site est également utilisé par les professionnels afin d'éviter le paiement sur les déchèteries. Une réflexion est à mener sur l'évolution de la gestion de ce point de collecte, d'autant que par moment, la qualité n'est pas optimale, avec en particulier, la présence de nombreux sacs plastiques.

Le tonnage des encombrants collecté sur QUIMPER COMMUNAUTE, par la collecte au porte à porte et d'un bac pour le CCAS, a été de 66 tonnes en 2010.

Après les rappels effectués par la ville de QUIMPER auprès des commerçants, le tonnage collecté a encore progressé : 204 tonnes en 2010 contre 133 tonnes en 2007. Précédemment, cette différence de tonnage était traitée à l'usine d'incinération des ordures ménagères de BRIEC.

IV - TRAITEMENT - VALORISATION

4.1 - TRAITEMENT

Pour le traitement de ces déchets ménagers, QUIMPER COMMUNAUTE adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER). L'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés et les déchets incinérables issus des déchetteries est traité au niveau de cette unité de valorisation et d'élimination des déchets, basée à BRIEC DE L'ODET.

QUIMPER COMMUNAUTE a un contrat pour le traitement des encombrants collectés dans les déchetteries, avec le centre d'enfouissement technique de LAVAL dans la MAYENNE.

4.2 – VALORISATION MATIERE

QUIMPER COMMUNAUTE a développé depuis plusieurs années, la valorisation des déchets. Pour cela, des contrats ont été passés avec différentes entreprises :

- Verre SAINT GOBAIN EMBALLAGES à COGNAC (16)
- Emballages plastiques..... VALORPLAST
- Papiers CHAPELLE DARBLAY à GRAND COURONNE (76)
- Cartons..... EUROPACK à GRAND COURONNE (76)
- Ferrailles QUIMPER RECUPERATION à QUIMPER (29)
- Déchets végétaux ECOSYS à NANTES (44)

Ceci a permis, sur l'année 2010, de valoriser plus de 18.704 tonnes de déchets sur les 51.159 tonnes produites sur QUIMPER COMMUNAUTE, **soit un taux de valorisation matière de 36,56 %**.

Entre 2009 et 2010, ce taux a baissé du fait essentiellement de la baisse de production des déchets végétaux qui sont valorisés à hauteur de 100 %. Sinon on constate une augmentation de récupération sur divers matériaux : ferrailles, D 3 E, cartons.

4.3 – VALORISATION ENERGETIQUE

Les déchets ménagers ainsi que les incinérables de déchèterie sont traités à l'unité du Sidepaq de BRIEC DE L'ODET. Cette unité est équipée d'un groupe turboalternateur qui permet de transformer la chaleur en électricité, ensuite revendue.

En 2010, le tonnage de déchets apporté par QUIMPER COMMUNAUTE a été de 22.257,19 tonnes. Ces apports ont permis de produire 7233,6 MWh, soit l'équivalent d'une consommation électrique de l'ordre de 2420 foyers.

De plus, fin 2010, une valorisation supplémentaire a été réalisée par la création de serres de production de tomates à proximité de l'usine. Un réseau a été posé entre l'usine et les serres pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année. Cette nouvelle valorisation a été mise en service à l'automne 2010.

De ce fait, aujourd'hui, le **taux de valorisation global** des déchets sur QUIMPER COMMUNAUTE est de 82,51 %.

V - INDICATEURS FINANCIERS

5.1 – MODALITES D'EXPLOITATION

QUIMPER COMMUNAUTE a délégué le traitement des déchets au SIDEPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER), qui traite par incinération dans une usine située à BRIEC de l'ODET (29).

L'ensemble des autres activités : collectes sélectives, gestion des déchetteries, tri sélectif, traitement, est confié à des entreprises privées sous la forme de contrats de prestations de services. Le principal partenaire de QUIMPER COMMUNAUTE est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTE gère avec son propre personnel, la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers et du parc de conteneurs pour la collecte sélective.

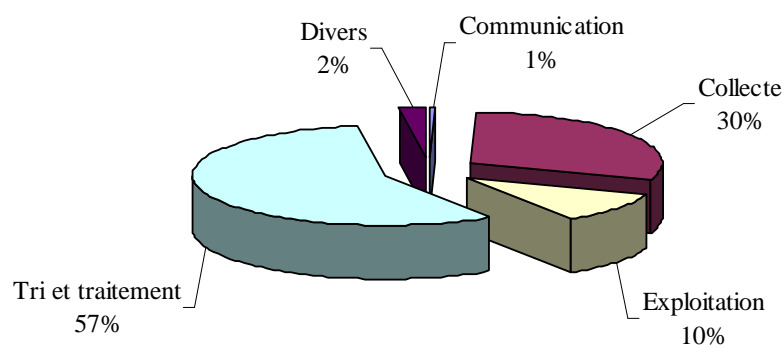
5.2 – ELEMENTS FINANCIERS

Les principales lignes du budget de fonctionnement sont les suivantes :

5.2.1 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Collecte	
▸ Ordures ménagères et collecte sélective	1 933 719,76 € TTC
▸ Collecte des colonnes d'apport volontaires	186 232,19 € TTC
▸ Collecte des cartons en centre ville de QUIMPER	52 004,91 € TTC
▸ Collecte des encombrants	1 558,16 € TTC
▸ Collecte des plastiques en aires grillagées	2 255,07 € TTC
▸ Collecte des végétaux	40 371,33 € TTC
▸ Valorisation du bois issu des déchèteries	55 955,51 € TTC
▸ Fourniture et distribution de sacs de collecte sélective	65 793,28 € TTC
▸ Fourniture et distribution de composteurs	27 848,86 € TTC
Exploitation des décharges et déchèteries	
▸ Exploitation CET de classe III	99 279,68 € TTC
▸ Exploitation des déchèteries	659 082,75 € TTC
Tri et traitement	
▸ Broyage des déchets végétaux	194 461,66 € TTC
▸ Recyclage des papiers cartons archives	44 594,86 € TTC
▸ Produits issus de la collecte sélective	415 681,01 € TTC
▸ Enfouissement en centre de classe II	425 138,42 € TTC
▸ Enlèvement et traitement des D.M.S.	183 086,40 € TTC
▸ Traitement des OM à l'UIOM de Briec	3 447 272,78 € TTC
Communication	52 372,80 € TTC
Divers	
▸ Lavage de conteneurs et autres frais	126 446,17 € TTC
TOTAL	8 013 155,60 € TTC

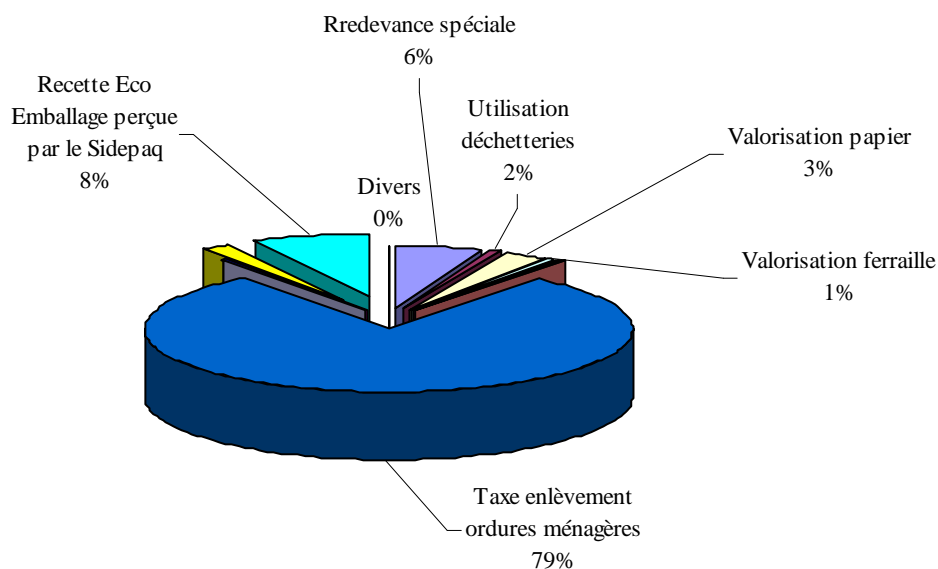
Dépenses de fonctionnement



5.22 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
▸ Redevance spéciale	598 277,81 € TTC
▸ Utilisation des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTE	94 539,75 € TTC
▸ Valorisation du papier	286 266,26 € TTC
▸ Valorisation de la ferraille	68 874,00 € TTC
▸ Valorisation des déchets verts (ville de LOCRONAN)	17 002,52 € TTC
▸ Redevance des déchets d'équipements électriques et électroniques (D 3 E)	19 989,66 € TTC
▸ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	8 229 337,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour la communication	16 362,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour le compostage	12 836,00 € TTC
▸ Participation pour l'acquisition de composteurs	9 892,13 € TTC
▸ Recette d'ECO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ (régularisation 2009)	213 409,49 € TTC
▸ Recette d'ECO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ	791 207,59 € TTC
▸ Divers	5 014,66 € TTC
TOTAL	10 363 008,87 € TTC

Recettes de fonctionnement



5.23 – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
‣ Frais d'études	11 643,69 € TTC
‣ Achats de terrains	398 204,69 € TTC
‣ Achats de conteneurs et colonnes	75 586,60 € TTC
‣ Aménagement de tri points	0,00 € TTC
‣ Aménagement d'un local à KERJEQUEL	0,00 € TTC
‣ Création et maîtrise d'œuvre d'une déchèterie à KERGARIOU	611 080,90 € TTC
‣ Création et maîtrise d'œuvre de la plate-forme de stockage de la déchèterie de KERGONAN	1 156 314,93 € TTC
‣ Travaux déchèteries	0,00 € TTC
TOTAL	2 252 830,81 € TTC

VI - PRODUCTION ET VALORISATION

GESTION DES DECHETS – ANNEE 2010

PRODUCTION	
➤ ORDURES MENAGERES	22 119.15
➤ VERRE	2 488.30
➤ PAPIERS ET CARTONS	3 234.69
➤ PLASTIQUE	293.87
➤ ENCOMBRANTS	66.26
➤ DECHETTERIE DE KERJEQUEL	11 941.36
➤ DECHETTERIE METAIRIE NEUVE	2 570.56
➤ DECHETTERIE DE Kerdrein	1 569.45
➤ DECHETTERIE DE PLUGUFFAN	4 288.99
➤ DECHETS VERTS	1 721.77
➤ DECHETS MENAGERS SPECIAUX	244.75
➤ D 3 E	619.80
TOTAL	51 158.94

VALORISATION : 18 704,89 TONNES – SOIT 36,56 %

	COLLECTES SELECTIVES	DECHETTERIE KERJEQUEL	DECHETTERIE LA METAIRIE	DECHETTERIE KERDREIN	DECHETTERIE KERBENHIR
➤ VERRE	2 488,300	273,040			
➤ PAPIERS	3 234,690	258,66			
➤ CARTONS		363,18	79,62	55,92	111,10
➤ PLASTIQUE	293,865				
➤ BOIS		1 264,65	241,72		452,42
➤ DECHETS VERTS	1 721,770	2 788,870	1 086,520	487,570	1 425,210
➤ ACIER INCINERE	601,000				
➤ ALUMINIUM INCINERE	45,970				
➤ FERRAILLES		543,54		81,54	185,94
➤ D 3 E	619,800				
TOTAL	9 005,395	5 491,940	1 407,860	625,030	2 174,670